

Conditions générales spécifiques aux prestations Backup Online

Les présentes conditions générales s'appliquent aux prestations (services et produits) fournies par les sociétés membres du groupe VTX TELECOM S.A., soit en particulier les sociétés ARCANTEL S.A., BIELSTAR Sàrl, SMARTPHONE S.A., VSI VIDEOTEX SVIZERRA ITALIANA S.A., VTX Datacomm S.A., VTX Deckpoint S.A., VTX INTELLINET S.A., VTX Network Solutions S.A., VTX OMEDIA S.A., VTX SERVICES S.A. (ci-après : le fournisseur).

L'objet des présentes conditions générales est de définir les limites dans lesquelles le fournisseur procure un service Backup Online au client.

Les termes et conditions relatifs à la fourniture du service sont définis dans les documents ci-après :

- les présentes conditions générales ;
- les conditions générales relatives aux prestations (services et produits) du groupe VTX TELECOM S.A. ;
- la formule d'adhésion ou son équivalent électronique ou téléphonique ;
- la liste de prix en vigueur.

Le formulaire d'adhésion peut revêtir la forme d'un formulaire papier, d'un formulaire électronique ou d'un enregistrement téléphonique auprès d'un tiers garant.

1. Objet du présent contrat

Le fournisseur met à disposition du client des services de sauvegarde et de restauration de ses données informatiques au travers d'une connexion Internet. La connexion Internet ne fait pas partie de ces services. Les frais éventuels de connexion et de câblage sont à la charge du client. La capacité de stockage attribuée au client est celle mentionnée sur le contrat.

2. Location des licences (mode ASP)

Le fournisseur propose la location des licences logicielles. Le serveur central est déporté chez le fournisseur.

Le client paye l'utilisation du serveur et du logiciel installés sur sa machine sous forme locative.

Il est interdit d'installer et de faire fonctionner le logiciel ainsi que d'utiliser les manuels qui vous seront fournis sans l'autorisation de VTX.

VTX vous accordera une licence en considérant :

- votre acceptation des termes et des conditions suivantes ;
- votre abonnement aux services VTX Backup Online, VTX Backup Online Unlimited et VTX Backup Online PRO ;
- votre paiement ponctuel et ininterrompu des frais d'abonnement.

A compter de la date d'installation avec succès, le client a la garde de l'ensemble du logiciel et en est responsable.

En conséquence de quoi, le client s'engage à ne pas copier le logiciel, ni à le transférer, à ne pas le désassembler, ni à le modifier de quelque manière que ce soit, ni à le traduire, à n'accorder aucune licence ou location, à ne pas le fusionner avec d'autres logiciels.

Au terme du contrat, quel qu'en soit le fait générateur, le client s'engage à désinstaller le logiciel de son ordinateur.

3. Caractéristiques générales de VTX BACKUP ONLINE

3.1 VTX Backup Online

VTX Backup Online est une solution client-serveur qui permet d'assurer la sauvegarde des données informatiques d'un poste de travail ou d'un serveur (uniquement dans le cadre de la prestation VTX Backup Online PRO).

3.2 Sauvegarde / récupération

Le centre de sauvegarde conservera les 5 dernières versions de vos fichiers pour les prestations VTX Backup Online et VTX Backup Online Unlimited. Le client a la possibilité à tout moment de diminuer ce nombre de versions de fichiers à sauvegarder au travers du produit. Pour la prestation VTX Backup Online PRO le centre de sauvegarde conservera les 10 dernières versions.

3.3 Interface en ligne

Le navigateur Internet doit accepter les contrôles JAVA pour pouvoir bénéficier de l'interface Backup Online en ligne.

3.3 Conformité des équipements du client

Le service VTX Backup Online implique que le client dispose d'un ordinateur compatible avec ces services, d'un accès à Internet (si possible haut débit) et d'une adresse E-mail valide.

Le service VTX Backup Online PRO implique que le client dispose d'un ordinateur ou d'un serveur compatible avec le service VTX Backup Online PRO, d'un accès à Internet (si possible haut débit) et d'une adresse E-mail valide.

3.4 Confidentialité

VTX s'engage à garder strictement confidentiel l'existence et le contenu des fichiers et des données du client stockés sur les serveurs par l'intermédiaire du service et s'interdit de les communiquer à des tiers et ce sauf violations par le client des dispositions légales applicables et/ou de demandes émanant des autorités administratives ou judiciaires compétentes.

3.5 Virus

Toutes données du client enregistrées par le client qui s'avèreraient corrompues, infectées par un virus ou tous autres programmes informatiques pouvant endommager les matériels ou logiciels de VTX ou de tiers, pourront être effacés par VTX ou mis en quarantaine étant entendu que VTX en informera le client par E-mail dans les plus brefs délais.

Dans tous les cas, les données du client seront enregistrées sous sa seule responsabilité.

3.6 Accessibilité

VTX s'engage à mettre à disposition du client l'accès aux serveurs 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 et ce sauf éventuelles pannes et interventions de maintenance nécessaires au bon fonctionnement du réseau et des serveurs informatiques choisis et cas de force majeure.

Si VTX est amené à interrompre l'accès aux serveurs, il s'efforcera d'en informer le client dans les meilleurs délais.

3.7 Sécurité

VTX s'engage à prendre toutes les mesures nécessaires, conformes à l'état de l'art et de la technique, pour protéger la sécurité des fichiers et des données du client qui sont sauvegardés par le biais du service.

Toutefois, ces sécurités ne sauraient dispenser le client de disposer des logiciels (notamment antivirus mail et web) nécessaires et de procéder à l'analyse et au traitement de ses données et ce régulièrement.

4. Caractéristiques spécifiques de VTX BACKUP ONLINE Unlimited

Afin de protéger l'ensemble des utilisateurs du service, VTX interdit l'usage excessif du service, c'est-à-dire un usage sur une période donnée excédant substantiellement l'usage moyen des autres utilisateurs du service. Dans un tel cas, VTX proposera au client un autre tarif, ou un autre produit VTX, permettant au client de continuer à utiliser les services de VTX sans interruption. Si le client ne donne pas suite à cette proposition, VTX peut, à sa seule discrétion de plein droit, avec ou sans préavis, mettre en œuvre des actions correctives incluant des limites de stockages, de capacité réseau, la suspension ou la résiliation du contrat.

5. Mise en œuvre

A moins d'un avis contraire mentionné par écrit, le délai de mise en service est estimé entre 1 et 10 jours ouvrables dès réception du contrat (accompagné de toutes les informations nécessaires).

Mise en service

- ouverture de compte : le fournisseur active les comptes de sauvegarde et livre le logiciel au client ;
- installation du logiciel : le client doit installer lui-même le logiciel.

6. Assistance

Le fournisseur propose un service de support pour les clients VTX Backup Online sur un numéro ou par E-mail.

7. Responsabilités du client

7.1 Les actions autorisées

Le client est autorisé à entreprendre les actions suivantes :

- installer le logiciel sur un poste de travail qui est sous son contrôle à tout moment et utiliser ce poste de travail pour stocker des données ;
- utiliser le logiciel pour faire une sauvegarde des données de son poste de travail ;
- utiliser les manuels en coordination avec l'emploi permis du logiciel ;
- transférer le logiciel d'un poste de travail à un autre, à condition d'utiliser un compte actif ;
- faire une copie de sauvegarde du logiciel à condition que cette copie soit marquée avec un avis de droit d'auteur de VTX – toute autre copie du logiciel ou d'une partie du logiciel est interdite.

7.2 Les actions non autorisées

Le client ne peut entreprendre ni permettre à un autre d'entreprendre les actions suivantes :

- copier le logiciel ;

- transférer le logiciel, les manuels et/ou la clé d'activation à un autre individu ou entité de façon permanente ou temporaire. Dans le cas d'un transfert, le fournisseur doit en être averti ou la licence sera immédiatement annulée ;
- distribuer, louer, prêter, ou faire une sous-licence du logiciel et des manuels ou conclure n'importe quelle autre transaction au moyen du logiciel et des manuels ;
- changer, adapter, fusionner, modifier, ou traduire le logiciel y compris dans le but de corriger des erreurs ;
- redévelopper, désassembler, ou décompiler le logiciel sauf dans la mesure où le client aurait l'autorisation écrite du fournisseur de décompiler le logiciel lorsque ceci est indispensable pour faire fonctionner le logiciel avec un autre programme ;
- enlever, changer, ou cacher toute identification du produit ou avis des droits du propriétaire ou restrictions sur ou dans le logiciel et les manuels ;
- utiliser le service Backup Online pour stocker des photos, des films, des articles, des disques musicaux, des messages ou n'importe quelle autre donnée que l'on puisse stocker dans un PC et qui puisse être considérée comme indécente ou obscène ou qui est interdite par la loi ;
- exporter, envoyer, transmettre ou enlever d'une quelconque manière le logiciel du pays dans lequel le client l'a acheté sauf sur un PC personnel dans le cours normal de ses affaires ;
- utiliser le service Backup Online pour faire un backup de données provenant d'un autre serveur que celui sur lequel est installé le logiciel.

8. Responsabilité du fournisseur

Le client accepte que, malgré l'automatisation forte du logiciel, certaines données ne soient pas sauvegardées et par conséquent non récupérables sur les Datacenters de VTX.

En aucun cas le fournisseur ne peut être tenu pour responsable de la perte de données, de l'accès par des tiers, ni du détournement des données transportées sur le réseau.

Les données sur les centres de données sont encryptées avec la clé personnelle du compte client. Cependant, si cette clé est perdue, un outil permet au support de VTX de la régénérer.

Les données stockées sur les serveurs restent la propriété du client. Le fournisseur s'engage à ne pas utiliser la clé d'un client pour consulter les données sauvegardées sur ses centres de données ou les transmettre à des tiers.

9. Durée et résiliation

9.1 Définitions

L'engagement du client prend effet à la signature du contrat. La date de mise en service est celle d'envoi du logiciel et des paramètres d'activation. Cette date marque le début de la prestation.

9.2 Facturation

La facturation débute le 1er du mois pour une mise en service réalisée avant le 07 du mois en cours.

La facturation débute le 1er du mois suivant pour une mise en service réalisée après le 07 du mois en cours.

9.3 Durée du contrat

Le contrat est conclu pour une durée d'une année minimum à moins qu'une autre durée ne soit expressément prévue dans le contrat. Il est renouvelable d'année en année pour une période d'une année complète par tacite reconduction sauf résiliation écrite par courrier recommandé avec un préavis de 3 mois avant la date anniversaire de mise en service.

9.4 Résiliation par le client

En cas de résiliation anticipée, le client devra s'acquitter des frais de résiliation anticipée facturés par VTX, définis comme suit : le client doit payer l'intégralité de la cotisation de la période annuelle en cours.

Après résiliation d'un compte, le fournisseur conserve les fichiers sur ses serveurs pendant 3 mois maximum. Le client peut récupérer ses données auprès de VTX en faisant une demande.

9.5 Résiliation par le fournisseur

Le fournisseur peut, en cas d'utilisation abusive et notamment de violation des articles 6.1 et 6.2 du présent contrat, supprimer les comptes de sauvegarde sans préavis ni dédommagement. Le client répond envers le fournisseur des dommages causés par la violation de dispositions contractuelles susmentionnées. En cas de non-respect des conditions de paiement, le fournisseur se réserve le droit d'interrompre l'ensemble de ses services et ainsi effacer les données stockées. Les frais inhérents à la remise en route des comptes seront facturés au client.

Le fournisseur se réserve le droit de modifier ses tarifs moyennant un préavis de 2 mois, donné sous la forme qui lui semblera opportune. Les conditions générales en ligne prévalent sur les conditions générales imprimées. Les parties conviennent que VTX peut de plein droit modifier son service sans autre formalité que de porter ces modifications dans les conditions générales en ligne.

9.6 Informations

Le fournisseur se réserve le droit de tenir informé le client de ses nouveaux services ou produits par courrier postal ou électronique.

Pour toute contestation ayant trait à l'exécution ou à l'interprétation du présent contrat, les parties conviennent expressément que le FOR JURIDIQUE EXCLUSIF est à Pully et soumettent leur contestation à l'application du droit suisse.

Octobre 2010